

## Rendez-vous champêtre pour nos aînés

*La tenue du repas des aînés est une merveilleuse occasion de partager chaleur et joie, de (re)nouer des liens d'amitié, d'évoquer et de tricoter les vieux souvenirs.*



Les travaux de réhabilitation du complexe mairie-salle polyvalente ne nous permettent pas d'organiser en salle le traditionnel repas offert à toutes les personnes de la commune âgées de 75 ans et plus inscrites sur les listes électorales.

### UN DÉJEUNER CHAMPÊTRE BRETON

Souhaitant toutefois conserver ce moment d'échanges et de convivialité, nous avons décidé d'organiser un déjeuner champêtre breton :

**le jeudi 4 juillet 2024 à 12h sous le préau du terrain des sports de Saint-Lormel.**

Les personnes concernées par le traditionnel repas offert,

recevront une invitation accompagnée d'un coupon-réponse qu'il conviendra de retourner en mairie (ou remettre à un élu) avant le 15 juin 2024.

### UNE PARTICIPATION OUVERTE

Moyennant une participation de 10 € (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public), les personnes âgées de 70 ans et plus demeurant sur la commune ainsi que les conjoints(es) (quelque soit leur âge) seront les bienvenus(es).

### UN ACCÈS FACILITÉ

Si vous désirez participer à ce moment de convivialité et

que vous ne disposez pas de moyen de locomotion, n'hésitez pas à le faire savoir en mairie. Une personne pourra vous véhiculer à l'aller et au retour.

***Nous comptons vivement sur votre présence pour partager ce moment festif.***

Le conseil municipal  
et les membres du CCAS  
René BOUAN - Maire

*Si des omissions ont été commises dans les invitations, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie et nous vous remercions de ne pas nous en tenir rigueur.*

[www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre  
22 130 ST-LORMEL  
Tél. : 02 96 84 14 80  
mairie.st.lormel@orange.fr

### Horaires d'ouverture au public :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

Numéro d'appel d'urgence CCAS en dehors des heures d'ouverture du standard (9h-12h & 14h-17h30) au 06 74 65 55 64

### Imprimeur Gérant :

René BOUAN

### Ont participé à la réalisation :

William AUBIN,  
René BOUAN,  
Deborah LE DREF,  
Catherine SORGIARD,  
Josiane ROBISSOUT,  
Thomas SCHMITT

### Création et mise en page :

Cocktail Graphic  
22130 Saint-Lormel  
[www.cocktail-graphic.com](http://www.cocktail-graphic.com)

## → EXPOSITION À LA GALERIE DAVID BALADE : ÉLOGE VÉGÉTAL



Avec le retour des beaux jours, David Balade ouvre sa galerie et accueille cette année son amie aquarelliste Natsuko Fujii, venue spécialement de l'île de Kyûshû, au Japon. À cette occasion les deux artistes présenteront leurs créations inspirées du monde végétal.

Le dimanche 2 juin à partir de 16h, un vernissage sera proposé et ouvert à tous les lormelois.

Exposition à la Galerie David Balade : 23 rue des Tilleuls / 22130 Saint Lormel du 1<sup>er</sup> au 9 juin 2024 / Tous les jours de 14h à 19h / Entrée Libre - Informations sur [davidbalade.fr](http://davidbalade.fr) / [davidbalade@hotmail.com](mailto:davidbalade@hotmail.com)

### UNE FRESQUE À SAINT-LORMEL :

À partir du 16 juin, vous pourrez découvrir la fresque réalisée avec les élèves des écoles publiques de Saint-Lormel et Créhen, sur le bâtiment communal près du stade de Saint-Lormel : un projet commandé par la municipalité, et organisé dans l'esprit des formes végétales qui m'inspire



## LES BRÈVES\* du Conseil Municipal

DU 25  
AVRIL  
2024

### Étaient présents:

AILLET Louis,  
BOUAN Chantal,  
BOUAN René,  
DAUNAY Loïc,  
LEBORGNE Régine,  
MARTIN Françoise,  
RAULT Philippe,  
ROBISSOUT Josiane,  
SCHMITT Thomas  
SUIRE Thierry.

### Absents excusés:

AUBIN William,  
MENIER Mireille,  
PLESTAN Sylvaine  
(procuration à  
RAULT Philippe),  
PORCHER Aurélie  
(procuration à  
LEBORGNE Régine)  
SORGNIARD Catherine  
(procuration à DAUNAY Loïc).

\* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### • Travaux de restructuration de l'ensemble salle polyvalente et mairie

#### > Validation de l'avenant n°2 aux marchés

Afin d'appliquer la révision des prix prévue dans le CCAP du marché (cahier des clauses administratives et particulières), un avenant précisant les index du bâtiment (BT), les mois de référence pour chacun des lots du marché et l'arrondi des coefficients de révision a été établi.

Cet avenant n'a aucune incidence financière sur le marché.

#### > Travaux de raccordement au réseau électrique - ENEDIS

La proposition de raccordement au réseau électrique de l'entreprise ENEDIS pour un montant de 6 884,66 € HT soit 8 261,59 € TTC a été validée.

### • Attribution des subventions année 2024

Après analyse de la liste des organismes demandeurs d'une subvention auprès de la commune, il a été décidé des attributions suivantes pour un montant total de 1472 € :

- > Chambre de Métiers et de l'Artisanat 22.....400 €
- > Maison Familiale Rurale de Plérin.....200 €
- > Les Restos du Cœur des Côtes d'Armor .....150 €
- > Epicerie Solidaire Ploubalay .....150 €
- > ADS de la Côte d'Émeraude (Plancoët) ..... 322 €
- > Protection Civile des Côtes d'Armor .... 100 €
- > ADMR Penthièvre Arguenon.....50 €
- > Sauveteurs en mer

de Saint-Cast le

Guildo(SNSM)..... 100 €

### • Avis sur demande d'autorisation en vue d'exploiter un élevage porcin à Plancoët

Une enquête publique a été ouverte du 25 mars au 26 avril 2024 à la mairie de Plancoët sur la demande présentée par la SCEA Jean François ROBERT, soumise à autorisation, en vue d'exploiter un élevage porcin au lieu-dit « Halouze » à Plancoët.

Cette enquête est affichée à la mairie de St-Lormel.

La restructuration externe de l'élevage porcin comprendra après projet un nouvel effectif de 4 535 animaux équivalents (3 047 emplacements et 1 488 animaux équivalents).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Fête de Saint Lunaire

La Fête de Saint Lunaire aura lieu exceptionnellement le samedi 13 juillet 2024 à 18 h

Messe à l'église du Vieux Bourg suivie du verre de l'amitié

Le conseil municipal (6 voix POUR & 7 Abstentions) donne un avis favorable à cette demande.

#### • Acquisition de parcelles :

Il s'est avéré que les parcelles ZL 65 et 90, au lieu-dit des Roseraies, constituent la voie d'accès à 3 propriétés privées (parcelles ZL 64, ZL 88 et ZL 89) et sont à ce titre ouvertes à la circulation publique et n'appartiennent donc pas à la Commune.

Juridiquement, l'entretien de cette voirie incombe à son propriétaire et non à la Commune. Ainsi, la responsabilité du propriétaire peut être engagée si un défaut d'entretien causait des dommages à un tiers qui l'utilise. Il est à noter le mauvais état de ces parcelles.

Après contact pris avec le propriétaire, il a été décidé de l'acquisition de ces parcelles

par la Commune par le biais d'un acte administratif et pour un euro symbolique en vue de leur intégration dans le domaine public communal. Loïc DAUNAY - 1<sup>er</sup> adjoint - a été désigné pour signer l'acte à intervenir.

#### • Lotissement le Courtil Saint Pierre - Raccordement des eaux usées

Le devis de l'entreprise EVEN pour le raccordement du réseau interne des eaux usées du lotissement a été validé



pour un montant de 9 526 € HT soit 11 431,20 € TTC.

#### • École : travaux dans la salle de motricité

Après analyse des divers devis sollicités pour procéder au changement du revêtement de sol de cette pièce, la proposition de l'entreprise MD Carrelage d'un montant de 8 356,14 € HT soit 10 027,36 € TTC a été validée.

La séance est levée à 21h55.

#### • Prochain conseil municipal :

jeudi 30 mai 2024 à 20h  
Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr) et est disponible en mairie

## LES INFOS DE LA MAIRIE

### → HORAIRES DES DÉCHETTERIES :

#### PLANCOET

ZA de Nazareth

02 96 80 29 72

Du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre :

Lundi 9h - 12h

Mardi, mercredi, vendredi et

samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Jeudi 14h - 18h

#### MATIGNON

Route du Chemin Vert

02 96 41 12 63

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :

Lundi 13h30 - 18h

Mardi, mercredi, jeudi, ven-

dredi et samedi : 9h - 12h et

13h30 - 18h00

### → RESTOS DU CŒUR DE MATIGNON : CAMPAGNE D'ÉTÉ 2024

La campagne d'été a débuté le 14 mars pour se terminer le 14 novembre 2024, à raison d'une distribution toutes les 2 semaines de 9h à 11h15.

Les inscriptions pour cette nouvelle saison sont ouvertes depuis le 5 février.

## → FIN DE LA CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS DES FRELONS ASIATIQUES :



### La date de fin de campagne 2024 de piégeage du frelon asiatique a été arrêtée au 25 mai.

À cette date, TOUS les pièges (Vétopharma, autres pièges commerciaux ou de confection artisanale) ont dû être retirés de leur support et vidés de leur contenu. Seul le piégeage dans les ruchers reste autorisé sous conditions. Les pièges Vétopharma distribués doivent être restitués à la collectivité. Vous avez la possibilité de le/les déposer à votre mairie ou à Dinan Agglomération (siège social ou antennes techniques). Ils doivent être rendus PROPRES et COMPLETS dans la mesure du possible, c'est-à-dire, composés de

: un gobelet, un couvercle, un support noir d'accroche, d'un crochet et du flacon de produit attractif. À l'issue de cette campagne de piégeage, vous devez transmettre dans les meilleurs délais, le récapitulatif de vos données de capture (fiche de suivi qui vous a été remise) par mail à l'adresse suivante: [a.leconte@dinan-agglomeration.fr](mailto:a.leconte@dinan-agglomeration.fr) ou de déposer la fiche complétée avec votre piège à la mairie.

# Le Grand Forum des Associations 2024 à Plélan-Le-Petit :

Le Grand Forum des Associations est prévu le samedi 7 septembre 2024 de 10h à 17h à la salle omnisports de Plélan-Le-Petit. Venez choisir l'activité qui vous plaît ! Retrouvez de nombreuses associations du secteur Plancoët Plélan dans des domaines d'activités très variés : loisirs culturels et artistiques, activités sportives, vivre ensemble.

## LES INFOS DE LA MAIRIE

→ BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE :

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en JUIN 2008 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille et une pièce d'identité).

### • DÉMARCHE :

**En ligne :** Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.

**Sur place :** En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport); Livret de famille.

### À savoir :

il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

## UN ÉVÈNEMENT INTERCOMMUNAL SUR 18 COMMUNES DES SECTEURS PLANCOËT-PLÉLAN

Les 2 principaux objectifs du Grand Forum des Associations sont :

- d'abord de promouvoir toutes les associations du territoire en leur donnant l'opportunité de pouvoir bénéficier d'une manifestation ayant une visibilité intercommunale avec plus de 1500 entrées à chaque édition.
- Ensuite de simplifier la vie des citoyens du secteur en leur proposant un événement unique où de nombreuses associations du secteur sont présentes au même endroit et le même jour.

## ASSOCIATIONS, INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE !

Depuis 2023, le Grand Forum s'est doté d'un site internet accessible à toutes les associations et les résidents du territoire. Ce site est à double usage.

- Pour les associations : il donne toutes les informations pratiques sur notre Forum et donne la possibilité aux responsables des associations de s'inscrire en ligne pour participer. Les associations présentes au forum ont un emplacement privilégié sur notre site avec des photos et un descriptif plus complet.



Découvrez-le sur : [www.grandforum-plancoet-plelan.fr](http://www.grandforum-plancoet-plelan.fr)

- Pour les habitants du secteur : c'est un outil très pratique car il peut permettre de trouver les associations du territoire (plus de 300 répertoriées) par type d'activités, par commune, par mot-clé et toutes les infos pratiques de la prochaine édition.

## UNE ASSOCIATION POUR GÉRER L'ORGANISATION

En 2018 Dinan Agglomération s'est désengagée de l'organisation du Grand Forum. Suite à cette décision, les membres du groupe de travail ont décidé de créer en janvier 2019 l'association "Le Grand Forum des Associations du Secteur Plancoët Plélan". Cette structure permet désormais d'organiser et d'animer le Grand Forum des Associations, d'assurer l'information au public sur l'événement et sur l'offre associative du secteur réparti en 3 grandes catégories : "Activités sportives",

Découvrez toutes les informations de cette nouvelle édition sur notre site web : [www.grandforum-plancoet-plelan.fr](http://www.grandforum-plancoet-plelan.fr)



"Loisirs culturels et artistiques" et "Vivre ensemble".

## 4 COMMUNES POUR ACCUEILLIR LE GRAND FORUM

Chaque année, le Grand Forum est organisé à tour de rôle sur les communes de Créhen, Plancoët, Plélan-le-Petit et Pluduno, car ce sont les seules sur le secteur à disposer d'une salle omnisports d'une dimension et d'une capacité permettant de recevoir autant d'associations et un public aussi nombreux. Ensuite le groupe de travail a retenu dès le début, un principe tournant d'organisation afin de répartir les charges d'organisation sur ces 4 communes tous les 4 ans. L'intérêt est aussi pour ces quatre communes organisatrices, de bénéficier chacune à leur tour, des retombées médiatiques de cet événement majeur sur notre territoire.

## CONTACT

[www.grandforum-plancoet-plelan.fr](http://www.grandforum-plancoet-plelan.fr)

Courriel : [forum-associations@orange.fr](mailto:forum-associations@orange.fr)

Adresse : Place de la Mairie - 22130 Plancoët

# Questions d'ENVIRONNEMENT



## MOUSTIQUE TIGRE : TOUS CONCERNÉS AU JARDIN !

### Le moustique tigre, une espèce invasive porteuse de maladies !

Le moustique tigre est le vecteur de maladies comme le chikungunya, le zika ou la dengue. En métropole, ce moustique s'est développé de manière significative et continue depuis 2004. Présent dans 2 départements en 2006, il est désormais définitivement implanté dans plus de 80 départements de France Métropole. En Bretagne, il est implanté de façon définitive dans 3 communes des départements de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan (Rennes, Domagné et La Gacilly).

Ce moustique étant notamment une espèce invasive qui peut être vecteur de maladies, il est important que chacun agisse pour limiter son expansion.

### Comment reconnaître un moustique tigre ?

Le moustique tigre est petit, avec des zébrures noires et blanches. De petite taille (environ 5 mm), il est plus petit que le moustique habituel. Rapide et plutôt silencieux, il pique le jour, surtout en matinée et fin d'après-midi. Sa piqûre est douloureuse. C'est un moustique « urbain » qui vit près des habitations.

### Comment s'en protéger ?

Se protéger contre le mous-

tique tigre, c'est tout d'abord éliminer ses lieux de vie et ses lieux de ponte. Dans votre jardin, vous pouvez agir pour éviter sa prolifération car il se déplace peu au-delà de 150 mètres de son lieu de naissance. Voici quelques conseils :

- Videz les coupelles, les dessous de pots et de jardinières, les vases et les divers récipients (si possible une fois par semaine),
- Couvrez les bacs de récupération d'eau de pluie (avec un tissu ou un voile anti-insectes),
- Retournez les seaux ou votre arrosoir après les avoir utilisés,
- Mettez à l'abri ce qui peut créer une flaque d'eau : les bâches, pied de parasol ou brouette...
- Éliminez l'eau stagnante dans vos gouttières, si vous en avez la possibilité.
- Pour vous protéger des piqûres, il est recommandé de porter des vêtements amples et longs et d'installer des moustiquaires.

### Signalez sa présence !

Si vous pensez avoir attrapé un moustique tigre, et que celui-ci est en "bon état", vous pouvez le signaler sur le portail dédié et contribuer ainsi à la surveillance de son implantation. Il s'agit d'une action citoyenne permettant de compléter les actions mises en place.

### <https://signalement-moustique.anses.fr/>

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'Environnement-CTRC Bretagne, 48 Bd Magenta - 35000 Rennes  
02 99 30 35 50 -  
info@mce-info.org  
www.mce-info.org

## PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS ET DE VÉGÉTATION.

### • Ne pas jeter son mégot de cigarette dans la nature.

Nous déplorons l'abandon de mégots de cigarette sur nos chemins de randonnée. RAPPEL : les mégots dévastent l'environnement, tuent les plantes et les animaux. Ils sont une cause importante de feu de végétation. Un seul suffit à brûler toute une forêt.

### • Avant l'été, penser à débroussailler son terrain et les abords de son habitation.

Débroussailler consiste à réduire sur un terrain la masse de matières végétales de toute nature (herbes, branchages, feuilles...) pour diminuer le risque d'incendie et en cas de feu de freiner la propagation de celui-ci et baisser son intensité.

## FAUCHAGE DES BORDS DE ROUTES DÉPARTEMENTALES :



Le principe du fauchage tardif permet de préserver le cycle reproductif de la flore en attendant le pic de croissance de la végétation pour débiter la coupe. En effet, les espaces végétalisés des bords de route, gérés de façon durable et différenciée, constituent de véritables refuges pour la faune et la flore ; ils jouent naturellement le rôle de corridors biologiques entre des espaces naturels.

En limitant les surfaces

fauchées, en adaptant les fréquences de passages et le calendrier, en relevant la hauteur de coupe à 12/15 cm, les habitats naturels sont ainsi préservés. Cet entretien différencié favorise de fait la reproduction de plus d'espèces végétales et animales. Par ailleurs, la flore des bords de route constitue un filtre naturel qui limite la vitesse d'écoulement de l'eau.

### Depuis mi-mai, la campagne de fauchage a débuté et s'effectuera en 2 temps :

- Une 1<sup>ère</sup> phase entre mi-mai et mi-juin : les dégagements de visibilité des carrefours dangereux identifiés, une largeur de rotor sur les accotements.
- Une 2<sup>e</sup> phase entre mi-août et fin décembre : le fauchage de la totalité de l'accotement, le débroussaillage du fossé et du talus sur une largeur de rotor. Vous noterez ainsi que le haut et la crête des talus ne seront plus débroussaillés.

Pour notre commune, la 1<sup>ère</sup> phase a eu lieu le 13 mai et la 2<sup>e</sup> se déroulera du 25 juin au 8 juillet.

## LES INFOS DE LA MAIRIE

→ CALENDRIER DES PERMANENCES DU MEDIATEUR DE JUSTICE :

**Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider.**

Une fois par mois il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 11 h 30 dans différentes mairies :

- Mardi 25 juin 2024 en la mairie de Ploubalay.

**LES INFOS  
DE LA MAIRIE**

→ **LES ÉLECTIONS  
EUROPÉENNES :**  
DIMANCHE 9 JUIN:

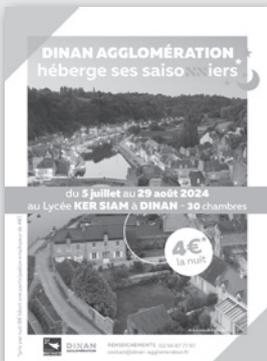
**Bureau de vote : Salle des  
tilleuls (en face du bar  
« Le Cormoran).**

**Ouverture du bureau de  
vote de 8h à 18h.**

↓ **DINAN  
AGGLOMÉRATION  
HÉBERGE SES  
SAISONNIERS.**

30 chambres sont dispo-  
nibles du 5 juillet au 29  
août au Lycée Ker Siam à  
Dinan à 4 €/la nuit.

Info : 02 96 87 77 97 ou  
sur : [contact@dinan-  
agglomeration.fr](mailto:contact@dinan-<br/>agglomeration.fr)



# TRANSPORTS SCOLAIRES BREIZHGO

*L'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo (car, train et bateau) a ouvert depuis la fin du mois de mai.*



Cette inscription se déroulera en ligne. La date limite d'inscription au transport scolaire est fixée au 17 juillet 2024.

**MAJORATION POUR  
LES RETARDATAIRES**

Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

**LA CARTE KORRIGO :  
UN SUPPORT  
MULTITITRES**

En janvier 2024, la Région Bretagne a fait le choix de déployer auprès de l'ensemble des scolaires de son réseau de transport la carte KorriGo.

Véritable support multititres, elle permet aux élèves de charger des titres de transport TER, du réseau BreizhGo car en Ille-et-Vilaine et de 12 réseaux de transport urbain dont Saint-Brieuc, Lamballe et Guingamp/Paimpol. La carte KorriGo est valable 7 ans et doit donc être conservée par les élèves pour l'année scolaire à venir pour circuler sur le réseau BreizhGo scolaire.

**DEMANDE D'UN POINT  
D'ARRÊT**

Les familles peuvent demander la création d'un point d'arrêt sous réserve de certaines conditions qui sont présentées dans le règlement

des transports scolaires. Nous vous tiendrons bien entendu informés des suites données aux demandes relayées par votre commune, qu'il s'agisse d'un refus ou d'une étude via la procédure de création de point d'arrêt.

**UNE INSCRIPTION  
SELON VOTRE SECTEUR  
GÉOGRAPHIQUE**

Vous retrouverez également une page dédiée à la sectorisation des transports scolaires 2024-2025 permettant d'orienter au mieux les familles vers l'autorité compétente pour réaliser l'inscription. Si votre commune gère les inscriptions à un service de transport scolaire pour les primaires, par délégation de la Région Bretagne, c'est la procédure d'inscription définie par la convention qui s'applique aux usagers de ce service. Si les inscriptions sont organisées par une agglomération, c'est la procédure d'inscription définie par cette dernière qui s'applique aux usagers du service.

**POUR PLUS  
D'INFORMATIONS**

Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site une foire aux questions permettant de trouver des réponses aux interrogations des familles concernant l'inscription scolaire :

**[www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh).**

Elles peuvent également contacter la centrale d'appel BreizhGo au 02 99 300 300 accessible du lundi au samedi de 8h à 20h (prix d'un appel local).

→ **LA FIBRE EST DISPONIBLE À SAINT-LORMEL : RAPPEL**

La fibre est une technologie qui permet via un fil de verre ou de plastique, la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités et à la vitesse de la lumière. Dès que vous êtes éligibles (raccordables) il vous appartient de faire la démarche auprès de votre opérateur commercial (ou tout autre de votre choix présent sur le réseau) pour organiser votre raccordement. Il restera votre seul interlocuteur durant cette opération.

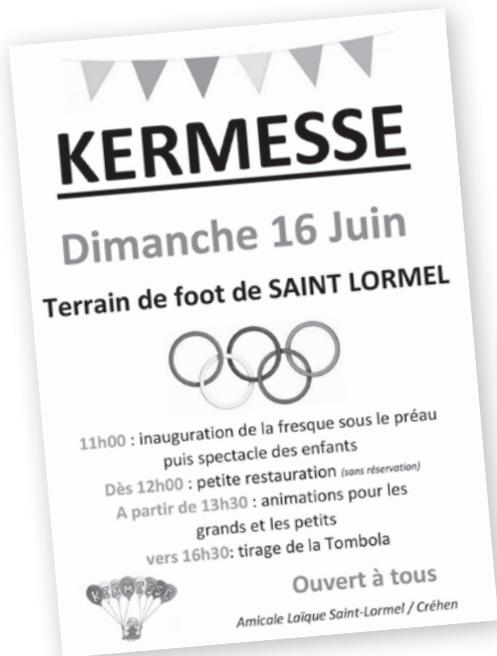
Vous pouvez vérifier votre éligibilité sur le site web *Mégalis Bretagne*.

Attention ! Les démarcheurs à domicile des opérateurs commerciaux doivent vous présenter leur carte professionnelle.

En cas de doute, contacter la mairie.



## Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel/Créhen



- > Adultes extérieurs : 5 €
- > Adultes parents des enfants scolarisés : 2,50 €
- > Enfants extérieurs : 2,50 €
- > Enfants scolarisés au RPI : gratuit
- > -3 ans : gratuit
- > Parking gratuit à l'entrée sud du bourg.

**Ce spectacle est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir nombreux.**

### LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **PLAN CANICULE :  
MISE EN ŒUVRE  
ET SUIVI**

Chaque année, le plan canicule est activé du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre. C'est un dispositif d'urgence permettant l'aide et l'assistance des personnes en cas de forte chaleur. Qui est concerné ? Vous êtes seul(e), isolé(e) fragile, âgé(e) ou en situation de handicap ou de dépendance.

**UN RECENSEMENT PRÉVENTIF en mairie :** Afin de disposer de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires, en cas de canicule et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence permettant d'y faire face, merci de vous inscrire sur le registre nominatif tenu en mairie en retournant le document inséré dans ce Réveil.

**L'AMICALE LAÏQUE** organise la fête de l'école et un spectacle de cirque en collaboration avec le cirque Gervais

#### KERMESSE :

La kermesse du RPI Saint-Lormel/Créhen se déroulera le dimanche 16 juin 2024 dès 11h sur le terrain de foot de Saint-Lormel.

Dès à présent, des tickets de tombola sont à vendre par les élèves.

**De nombreux lots sont à gagner :**

- 1 console Nintendo Switch + les jeux
- 1 semaine en mobile home jusqu'à 10 personnes
- 1 robot aspirateur et laveur
- 1 plancha grill bambou
- 1 chèque-cadeau restaurant Saint-Cast
- 1 luminaire
- 1 enceinte sans fil
- Des écouteurs sans fil
- 1 chargeur sans fil
- 1 power bank

Un spectacle sera présenté par les enfants et les enseignants, après l'inauguration de la fresque à 11h.

La petite restauration ouvrira dès 12h sans réservation.

De nombreuses animations seront proposées toute l'après-midi pour les grands et les petits

Cette journée est ouverte à tous, venez nombreux

#### → INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

**Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2024-2025 se font en mairie.**

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

#### CIRQUE :

Tous les enfants des écoles de Saint-Lormel & de Créhen participeront à la semaine « A la découverte des Arts du Cirque » avec la complicité du Cirque Gervais du 24 au 28 juin 2024.

Chaque enfant bénéficiera d'une semaine d'apprentissage sous le chapiteau.

Cette semaine sera mise à profit pour répéter et mettre au point le spectacle qui sera proposé le vendredi 28 juin 2024 à 20h sur le terrain de foot de Saint-Lormel.

Il s'agit d'une volonté des écoles de mettre en place des projets pédagogiques ambitieux où les enfants sont pleinement acteurs de leurs apprentissages et qui restent accessibles à tous.

> Vous pouvez réserver vos places dès à présent au 06 62 34 13 36

Vous pourrez également prendre vos billets sur place. Les tarifs seront les suivants :



## VIE COMMUNALE : associations et entreprises

### AMITIÉ & PARTAGE :

#### • Un petit mot d'Amitié & Partage... :



Le 27 avril, une trentaine de jeunes, 9 à 15 ans, et plusieurs animateurs de l'association, se sont retrouvés à Beaussais Aventure. Course d'orientation, accrobranche, pique-nique tiré du sac : une belle journée de cohésion - même sous la pluie - avant les séjours d'été.

La Génération 2007 se mobilise et organise une soirée « crêperie » le 22 juin à la salle polyvalente de Pluduno. N'oubliez pas de réserver au 06 68 78 00 05.

### COMITÉ DES FÊTES :

#### • Atelier Vannerie : de belles œuvres en hiver



Cet hiver encore, le groupe de vanniers, disons plutôt de vannières (un quart d'hommes), s'est fait plaisir en imaginant et tressant de belles œuvres. En mariant diverses variétés de saule et en y intégrant des objets (bouteille, perles, rondelle de bois ...), un peu d'imagination et un brin d'esprit créatif, nous obtenons des réa-

lisations originales et surtout uniques. Lors de la dernière séance, nous avons exposé toutes ces créations et partagé un magnifique moment convivial. Encore bravo à toutes et à tous !

#### • 2 jours de découverte du travail de l'écorce et tressage d'herbes sauvages



Pour clôturer la saison, deux groupes de 8 personnes ont participé à 2 jours de découverte du travail de l'écorce (cuir végétal) et tressage d'herbes sauvages sous les conseils de Salomé Grasset, créatrice en vannerie sauvage et intuitive. Nous avons d'abord procédé à la cuisson des tronçons de châtaignier, de merisier, d'érable .... Et il y en aurait bien d'autres à découvrir !

Des bois prélevés cet hiver, parfois même vieux de quelques années, que nous avons cuits à point dans une grande lessiveuse avant de fendre l'écorce et de voir les cuirs se révéler.

Pendant cette cuisson, nous avons découvert et approprié les herbes, Iris, hémérocalle, macette, jonc, phormium, chaton de châtaignier ....

Cordées en bracelets et colliers mais également façonnées dans nos corbeilles, autant de possibilités qui se sont offertes à chacune pour éveiller notre esprit curieux et créatif par nature.

Il y a eu aussi l'envie d'apprendre un nouveau tressage d'osier, la source de notre vannerie, le point de hochet, pour en faire des suspensions, lampes, mangeoires.

Puis l'après-midi, avec les belles bandes de cuir végétal, chacune s'est laissée aller à son inspiration et a créé de magnifiques réalisations.

Une belle expérience, de l'émerveillement, des échanges sincères et spontanés...un voyage où chaque idée réalisée amène une autre pensée.

Merci à Salomé, à la municipalité et au comité des fêtes pour leur aide précieuse, sans oublier les apprenties-sages !

### LORMELIMÉLO : :

#### • Atelier couture créative : Avec Catherine, tout est possible ! :



Toute l'année, une douzaine de couturières (apprenties ou plus aguerries) se réunissent trois mardis par mois dans une ambiance conviviale, d'échanges et de partage de savoir.

Grâce à la bienveillance de Catherine chacune trouve assurance et confiance en soi.

C'est ainsi qu'au fil de l'année les « petites mains » bien aiguillées par leur coach, apprivoisent ciseaux et machines à coudre, pour confectionner divers objets (étuis à ciseaux, sacs à tarte, boîte à mouchoirs, petits tabliers.....) et même réaliser des

vêtements (robes, vestes .....). Quelle fierté de pouvoir montrer ses propres créations et dire « c'est moi qui l'ai fait ! ».

Bravo à toutes.

Prochaines séances : les mardis 4, 11 et 18 juin de 14 h à 16h30 à la mairie de Saint-Lormel - salle des mariages

Pour tout renseignement, contacter le 06 28 20 52 72

### COMITÉ DES FÊTES : VIDE GRENIER



Le Comité des fêtes organise son traditionnel vide grenier le 14 juillet dans le bourg.

Buvette et restauration sur place. Les réservations continuent (7€/emplacement).

Renseignements et inscriptions au 07 83 39 78 19.

### MAISON JOUFFE :

#### • EURO 2024 : Fanzone et retransmission des matchs

